

## ENTRE

La ville de VENDEVILLE représentée par Ludovic PROISY, Maire de Vendeville

ET

Responsable du Projet évènementiel :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

### IL EST CONVENU EN CE QUI SUIT :

#### ARTICLE 1<sup>er</sup>

En application du règlement d'utilisation, la Commune de VENDEVILLE met à disposition de l'utilisateur ci-dessus nommé, la Salle « Paul Buisine » rue de Seclin à VENDEVILLE pour l'organisation d'un évènement familial qui se déroulera :

Date de l'évènement :

Nombre de participants **50 personnes maximum**

L'utilisateur se porte garant afin que le nombre de personnes, indiqué ci-dessus, ne soit en aucun cas dépassé.

#### ARTICLE 2

La salle « la Chiconnière » est mise à disposition moyennant **le versement d'une redevance de :** €  
**1 chèque de réservation + 1 chèque du solde + 3 chèques de caution à l'ordre du Trésor Public**

<input type="checkbox"/>	Chèque de réservation de :	€	encaissé dès le dépôt du dossier
<input type="checkbox"/>	Chèque du solde de :	€	encaissé un mois avant la date de location
<input type="checkbox"/>	Chèque de caution de :	€	pour le ménage et la propreté
<input type="checkbox"/>	Chèque de caution de :	€	Pour vaisselle, mobilier et petites dégradations immobilières
<input type="checkbox"/>	Chèque de caution de :	€	pour dégradations conséquentes
<input type="checkbox"/>	Chèque de location de :	€	pour la mise à disposition de l'écran interactif

#### ARTICLE 3

L'utilisateur précité a justifié de son domicile, en joignant une copie de :

- Pièce d'identité (CNI / Passeport / ...)
- Justificatif de domicile (facture eau, gaz ou électricité, ...)

Et s'engage à fournir :

- Attestation d'assurance multirisque / responsabilité civile étendue à la mise à disposition de la salle + un écran tactile de 85" et de son support mural d'une valeur neuve de 4 200 €

L'utilisateur reconnaît avoir pris connaissance et dument signé le règlement de la salle « Paul Buisine » ainsi que de sa fiche technique, dont il en accepte les clauses. Un exemplaire du règlement et de la fiche technique seront signés par les deux parties et annexés à la présente convention.

Fait à Vendeville, le

**J'ai bien pris connaissance de la convention**

**Signature de l'utilisateur**

Vu pour accord,  
**Le Maire, L. PROISY**